

Comité du CSEE- En préparation de la Conférence spéciale du CSEE

Les 13 et 14 octobre 2014, les membres du Comité du CSEE se sont réunis à Bruxelles pour leur réunion de l'automne. Les membres ont observé une minute de silence en commémoration aux collègues décédées : Veronica Rodriguez, ATL, Royaume-Uni et Agnes Breda, UNSA-Education, France, et membre du personnel au siège de l'IE à Bruxelles ; collègues dont l'engagement dans l'éducation et le mouvement syndical en général persiste après leur départ.



La Présidente du CSEE a ensuite repris la réunion et a souhaité la bienvenue à Helen Van den Berg, CNVO, remplaçant Cees Kuiper en tant que représentante des Pays-Bas ainsi qu'à Kamuran Karaca, Egitem-Sen, remplaçant Mehmet Bozgeyik pour la Turquie.

En préparation de la Conférence spéciale du CSEE qui se tiendra à Vienne les 26 et 27 novembre 2014, les membres du Comité ont pris la décision de soumettre la résolution « Façonner le profil de la profession enseignante au 21^e siècle » pour adoption à la Conférence spéciale. Le Comité a en outre décidé de mettre en place un Réseau IE/CSEE Europe centrale et orientale (CEENET) pour une période d'essai de 2 ans, conformément à l'article 9.2 (IV) du Règlement intérieur, et de suggérer au Bureau exécutif de l'IE d'intégrer le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan au CSEE/Région européenne de l'IE. Le Comité du CSEE juge nécessaire la mise sur pied d'un réseau administratif et pratique en vue de promouvoir une meilleure coopération avec les PECO, en particulier les pays russophones. Ce réseau aura pour objectif d'assurer un meilleur accès aux ressources ainsi qu'une meilleure participation aux activités de l'IE/CSEE. Le CSEE devrait soutenir la mise en œuvre du réseau par une offre accrue de services en Russe, notamment davantage de documents de réunions disponibles en langue russe. Il en ira de même pour le site web et le bulletin du CSEE. Le lancement du réseau CEENET est prévu pour le 25 novembre 2014, dans le cadre de la Conférence spéciale du CSEE.

Ensuite, Branimir Strukelj, Vice-Président, a entamé une discussion sur le calcul des cotisations des membres et le règlement de ces dernières à l'IE. Dans la mesure où le paiement des cotisations requiert la décision du Congrès de l'IE, la question est reportée à la réunion du Congrès qui se tiendra en juillet 2015 à Ottawa.

Dans le sillage des questions d'ordre financier, le Comité du CSEE a approuvé le Plan d'action du CSEE sur la Gouvernance économique européenne (Semestre européen), qui prévoit d'améliorer la visibilité et l'impact des syndicats d'enseignants dans le cadre du processus du Semestre européen. En vue d'assurer un échange rapide entre les organisations membres et le Secrétariat du CSEE concernant les Recommandations par pays de la Commission européenne dans le domaine de l'éducation, les organisations membres sont invitées à désigner une personne de contact qui assurera les échanges avec le Secrétariat du CSEE sur le sujet.

Les membres ont également adopté d'autres documents émanant des Comités permanents pour l'Enseignement supérieur et la Recherche et pour l'Égalité : *l'Appel des syndicats européens de l'enseignement supérieur et de la recherche pour défendre le potentiel scientifique, humain et académique* et les Recommandations « *Intégrer la diversité et lutter contre les inégalités* ». Par ailleurs, le Comité a adopté les *Principes directeurs concrets à l'intention des syndicats d'enseignants pour la mise en œuvre et le renforcement de l'action syndicale en faveur de l'égalité des genres en période d'austérité*, document qui invite les organisations membres à renforcer leurs mesures en matière d'égalité, objectif commun aux hommes et aux femmes, en période de crise également.

TTIP : Education et services publics au centre de la controverse

Le 3 octobre 2014, l'UE et les Etats-Unis ont clôturé le 7^e cycle des négociations relatives aux TTIP. L'éducation, ainsi que d'autres services publics, deviennent de plus en plus controversés dans le cadre de cet accord commercial. Conséquence, au cours de la conférence de presse conjointe, les principaux négociateurs ont ressenti le besoin d'aborder spécifiquement la question des services publics, en déclarant que ces derniers ne seraient pas concernés



par le TTIP. Le négociateur principal américain, Ignacio Bercero, a mentionné que les inquiétudes concernant les services publics étaient essentiellement émises par les syndicats. Le CSEE continue à faire pression en vue d'exclure l'éducation en particulier et les services publics en général des accords commerciaux. Il a été signalé que le 7^e cycle des négociations relatives aux TTIP avait été principalement consacré aux discussions sur les offres respectives de services. Les deux parties ne sont pas tombées d'accord sur l'étendue des services offerts. Les Etats-Unis se sont montrés déçus face à l'offre de l'UE et son approche hybride de la liste négative sur le traitement national et de la liste positive sur l'accès au marché. Cependant, les commentaires de la Commission européenne révèlent une volonté d'adopter au final l'approche de la liste négative. Le CSEE souligne que l'approche de la liste négative pose des problèmes significatifs, notamment pour des services publics comme l'éducation. En particulier, la clause suspensive qui contraint automatiquement à une libéralisation autonome présente un risque pour les services publics. La coopération en matière de

réglementation a également été discutée au cours de ce dernier cycle. Selon le négociateur principal américain, Dan Mullaney, l'objectif final est de supprimer les « charges inutiles ». Les nouvelles dispositions pourraient également être soumises à la coopération en matière de réglementation avant leur adoption. Le CSEE n'a cessé d'insister sur le fait que cette réglementation est – et doit – rester la responsabilité des gouvernements élus démocratiquement.

L'ETUI a récemment publié une note d'information politique concernant le [Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement : espoirs démesurés du programme de libéralisation ?](#) Cette note d'information juge que les avantages économiques du TTIP seront extrêmement faibles. C'est pourquoi elle propose que l'UE se concentre sur l'élaboration de politiques plus larges pour relancer la croissance et l'investissement, tout en soutenant un programme de mondialisation alternatif. Elle doit en outre s'opposer à l'inclusion du Règlement des différends entre investisseur et Etat dans l'accord.

Forum Jeunesse, Éducation et Formation 2014

Le troisième *Forum Jeunesse, Éducation et Formation* de la Commission européenne s'est tenu les 9 et 10 octobre 2014 et a réuni parties prenantes et partenaires sociaux en vue de discuter des obstacles à l'identification et la mise en œuvre des futures priorités de [Cadre stratégique pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation \(Éducation et formation 2020\)](#).



Lors d'une réunion-débat, Martin Rømer, Directeur européen du CSEE, a attiré l'attention des participants au forum sur les besoins des enseignants et chercheurs européens : « Si nous aspirons à une éducation de qualité, nous devons relever les défis à venir : investir dans l'éducation et dans les enseignants », a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « Il est nécessaire d'adopter une approche holistique vis-à-vis de de l'enseignement et de la formation.

[Lire le communiqué de presse](#)

Grève générale dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) suspendue

Une grève du secteur de l'éducation dans l'ARYM, annoncée par l'organisation membre du CSEE dans la région « SONK » le 29 septembre 2014, n'a finalement pas eu lieu. En effet, à la suite de l'intervention écrite du CSEE, envoyée au ministère macédonien de l'éducation, et de la réunion ad hoc du CSEE avec SONK à Skopje, le ministère a soudainement accepté de retourner à la table des négociations tout juste un jour avant la date prévue de la grève.

Lors de cette réunion, le ministère de l'éducation a affirmé qu'il était disposé à rétablir un dialogue social constructif avec SONK en vue de résoudre un certain nombre de questions en suspens, notamment celles relatives à l'évaluation des enseignants et aux conditions de travail dans l'éducation de la petite enfance et la culture. Le Conseil de SONK a fixé comme objectif d'obtenir des résultats



concret avant la fin de l'année 2014. Dans l'éventualité où les discussions n'aboutiraient pas, SONK prévoira une nouvelle date pour la grève générale du secteur de l'éducation. Le CSEE continuera à surveiller l'évolution de la situation dans les semaines et mois à venir.

Une table ronde couronnée de succès à Vilnius

Le 1er octobre 2014, le CSEE a organisé une 4e table ronde à Vilnius pour promouvoir le dialogue social dans le secteur de l'éducation. Cette réunion s'est tenue à un moment des plus opportuns puisque les syndicats et le Ministère de l'Education et des Sciences sont actuellement engagés dans des négociations globales concernant une réforme des modèles de financement de l'éducation, des structures d'emploi et



des salaires des enseignants. La réunion a accueilli le Ministre lituanien de l'Education et des Sciences, des experts indépendants du dialogue social dans la région des Balkans et des représentants des partenaires sociaux lituaniens. La Lituanie a fortement souffert des mesures d'austérité mises en place au cours de ces dernières années, lesquelles ont eu des conséquences désastreuses sur la profession enseignante à tous les échelons du secteur. Couronnée de succès, cette réunion a permis non seulement de mettre en lumière les problèmes liés à la situation actuelle mais également d'entrevoir de nouvelles perspectives pour l'éducation et les enseignants en Lituanie. Tant les employeurs que les syndicats ont souligné que le dialogue social était une composante essentielle des négociations et que les organisations syndicales devaient unir leurs forces afin de s'exprimer d'une seule voix. La prochaine table ronde est prévue à Podgorica le 17 octobre 2014.

Inscrire la direction des établissements scolaires au programme des réformes éducatives

Les 25 et 26 septembre 2014, les membres du Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires (EPNoSL) se sont réunis à Nice pour discuter de la mise en œuvre des priorités pour le développement des compétences de la direction des établissements scolaires et pour valider des outils de réflexion destinés à l'élaboration des politiques et au partage des bonnes pratiques dans ce domaine. Parmi les membres du réseau EPNoSL réunis à Nice figuraient des syndicats d'enseignants, des experts en direction des établissements scolaires, des représentants ministériels, des organisations d'employeurs, des responsables d'établissements scolaires et des éducateurs en charge de la formation des enseignants.



Dans son introduction, la coordinatrice d'EPNoSL, Kathy Kikis-Papadakis, a expliqué comment le réseau et les activités d'apprentissage entre pairs avaient permis de renforcer la collaboration entre le groupes cibles et les responsables politiques. Les ressources offertes par le réseau permettent de multiplier les échanges d'idées, notamment via Internet. L'objectif du réseau EPNoSL est d'offrir aux jeunes une meilleure expérience de l'enseignement et d'améliorer l'environnement de travail des enseignants. L'enseignement est une composante essentielle pour améliorer les résultats et les performances scolaire, tandis que les responsables d'établissements scolaires jouent un rôle crucial dans l'instauration du changement.

L'événement a permis aux participants d'échanger des connaissances et des points de vue pour améliorer la direction des établissements scolaires au profit de l'équité et de l'apprentissage. Le concept de direction partagée a été mis sur la table à plusieurs reprises et la grande majorité des participants a reconnu que le développement professionnel des enseignants était un élément central pour améliorer l'environnement scolaires, tout comme le sont les programmes de développement professionnel axés sur les responsables d'établissements scolaires, la direction inclusive et l'engagement des étudiants.

Pour de plus amples informations, consultez le [Document politique du CSEE sur la direction des établissements scolaires](#) et rendez-vous sur le [site du réseau EPNoSL](#).

Rapport annuel Eurydice sur le salaire des enseignants et des responsables d'établissements scolaires.

La nouvelle édition du rapport annuel Eurydice sur les rémunérations et autres allocations perçues par les enseignants et la direction des établissements scolaires révèle que, sur les 33 pays européens évalués, près de la moitié a instauré une réduction ou un gel des salaires au sein de la fonction publique au cours de la période 2009-2014. Dans ces pays, le pouvoir d'achat des enseignants demeure en dessous du niveau enregistré en 2009. Par ailleurs, le rapport indique que les salaires de base pour les nouveaux enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire sont inférieurs au

PIB per capita dans près de 75 % des pays examinés. Ce constat est également valable pour les enseignants du secondaire supérieur dans la majorité des pays. Dans 16 des 33 pays européens présentés dans le rapport, le salaire des enseignants a augmenté par rapport à l'année scolaire précédente (2012-2013), suite aux réformes salariales et aux ajustements par rapport au coût de la vie.

Le CSEE exprime ses plus vives inquiétudes face aux coupes drastiques qui ont été réalisées dans les budgets de l'éducation par bon nombre de pays européens au cours de ces dernières années. Le CSEE reste convaincu que pour sortir durablement de la crise, le seul moyen consiste à investir dans l'éducation de qualité, et non pas à amputer les budgets du secteur.

Lire le rapport ici : [FR](#)



**Teachers' and School Heads'
Salaries and Allowances
in Europe, 2013/14**

Eurydice Facts & Figures

